





# Au SE-Unsa, nous sommes à votre écoute et vous apportons des solutions

## Montants annuels des cotisations

Montant annuel de cotisation	
AED	
30 €	
10,20	

Dans chaque case, le montant indiqué en dessous correspond au montant réel après crédit d'impôt de 66 %.

**Abonnez-vous**  
à notre lettre en ligne nationale :  
[lien.se-unsa.org/ahl](http://lien.se-unsa.org/ahl)



## C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa



### Instructions pour le prélèvement fractionné(\*)

- > Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- > Dater et signer
- > Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un Rice

(\*) prélèvements fractionnés automatiques en 10 fois maximum (d'octobre à juillet) sans frais

**Crédit d'impôt**  
**66 % de votre**  
**cotisation**

Montage & infographie : SE-Unsa



### Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débitier votre compte, et votre banque à débitier votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.

*Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.*

*Une demande de remboursement doit être présentée :*

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :  
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

**Veillez compléter tous les champs(\*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier**

#### Débiteur

Vos Nom Prénom(\*) : .....

Votre Adresse(\*) : .....

Code postal(\*) : .....

Ville(\*) : .....

Pays(\*) : .....

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN(\*) :

BIC(\*) :

Le(\*) :

À(\*) :

Signature(\*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et pourront donner lieu à l'exercice par le client de ses droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité auprès du délégué à la protection des données (DPO), courriel : [dpo@se-unsa.org](mailto:dpo@se-unsa.org) ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

À retourner à :